

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIÉE PAR LA
SOCIETE

Wencan Holding (France) SAS

PRESENTÉE PAR



BANQUE PRESENTATRICE ET GARANTE

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE WENCAN
HOLDING (FRANCE) SAS**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Wencan Holding (France) SAS (9 E)- 0 AMF) le 27 octobre 2020 sous la responsabilité de la société Wencan Holding (France) SAS. ((. -(/ 9 E & abli

D (A) relative à actions de la société Le Bélier SA *Offre!* Wencan Holding (France) SAS visant les 9 E 27 octobre 2020 sous le n° 20-528 en application de la décision de conformité en date du 27 octobre 2020.

F A s sites Internet 9 E (www.amf-france.org) et du groupe Wencan (www.wencan.com/en/) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Wencan Holding (France) SAS (Plantier de la Reine, 33240 Vérac) et de Société Générale (GLBA/IBD/ECM/SEG, 75886 Paris Cedex 18).

M

9 E 31-28 du règlement général &

CONTENTS

CLAUSE		PAGE
1.	J 9 H H D H J A ; A D ; 9 J 9 ; L J A L A M D G J	1
2.	A F L A L ; 9 J 9 ; L J A L A M D A A L M R.....	2
2.1	A A	2
2.1.1	Dénomination sociale	3
2.1.2	Siège social.....	3
2.1.3	Forme juridique et nationalité.....	3
2.1.4	Registre du commerce	3
2.1.5	3
2.1.6	Objet social.....	3
2.1.7	Exercice social.....	3
2.2	A A	3
2.2.1	Capital social	3
2.2.2	Forme des actions	4
2.2.3	Droits et obligations attachés aux actions.....	4
2.2.4	Cession et transmission des actions	4
	Les actions se transmettent par virement de compte à compte.....	4
	D &.....	4
2.2.5	Instruments financiers non représentatifs du capital.....	4
2.2.6	Autres titres donnant accès au capital.....	4
2.2.7	Répartition du capital social et des droits de vote	4
2.2.8	H	7
2.2.9	; A	7
2.2.10	Dividendes	7
2.3	9 A	7
2.3.1	Président (articles 12 et 13 des statuts).....	7
2.3.2	Directeur Général (article 14 des statuts)	8
2.3.3	Commissaires aux comptes	8
2.4	Décisions des associés	8
2.4.1	Compétence des associés (article 17.1 des statuts).....	8
2.4.2	Mode de consultation des associés (article 17.3 des statuts)	9
2.4.3	Autres dispositions relatives aux décisions des associés (articles 17.4 et 17.5 des statuts)	10
2.5	A	10
2.5.1	Principales activités	10
2.5.2	A	10

	2.5.3	Évènements exceptionnels et litiges	10
2.6	A	A	10
	2.6.1	A	10
	2.6.2	Données financières simplifiées de la société Wencan	12
	2.6.3	E G e.....	13
3.		ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PRÉSENT DOCUMENT	15

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application des dispositions du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 233-1, 2° et 234-2 et suivants

9 E la société Wencan Holding (France) SAS, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé Plantier de la Reine, 33240 Vérac, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne sous le numéro 884 496 647

Initiateur), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Le Bélier, société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à Vérac, 33240 France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne sous le numéro 393 629 779 (*Le Bélier* ou la *Société*)

actions de D : A -
détenues par la Société (les *Actions*), au prix de 38,18 euros par action (le C B) dans les conditions décrites ci- *Offre*).

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le compartiment B du marché réglementé Euronext à Paris (*Euronext Paris*) sous le code ISIN FR0000072399.

D G A 0 ((marché, de 4.037.597 actions Le Bélier représentant 61,34% du capital et 56,13% des droits de vote théoriques¹ H G *Bloc 1! Acquisition du Bloc 1*), auprès des actionnaires suivants :

- 3.796.771 actions, représentant 57,68% du capital et 52,78% des droits de vote de la Société, auprès de la société Copernic, holding contrôlée indirectement par la famille Galland (*Copernic*) au prix de 35,12 euros par action ;
- 11.951 actions, représentant 0,18% du capital et 0,17% des droits de vote de la Société, auprès de Monsieur Philippe Galland, 9 : 1, au Prix de G ;
- 152.806 actions, représentant 2,32% du capital et 2,12% des droits de vote de la Société, auprès de E H D : H G ; et
- 76.069 actions, représentant 1,16% du capital et 1,06% des droits de vote de la Société, auprès de la société Apollo.0, société holding détenue à 100% par Monsieur Philippe Dizier, au Prix de G .

Il est, par ailleurs, précisé A 9 u Bloc 1.

D A ((40.390 D : E H H G *Bloc 2*), représentant 0,61% du capital et 0,57% des droits de vote théoriques² de la Société et représentant environ 15% des actions attribuées gratuitement à Monsieur Philippe Dizier qui était tenu, conformément aux articles L. 225-197-1 AA ; tuites arrêtés par la Société et du fait de sa fonction de dirigeant mandataire social de la Société, de conserver 15% des

¹ . &0 & (/ &1 &. (théoriques au 31 juillet 2020, calculés 9 E & -)) A

² . &0 & (/ &, & - (septembre 2020, calculés conformément aux dispositions du 2^{ème} -)) A 9 E .

la Société (*Acquisition du Bloc 2* 9 :) *Acquisition des Blocs*

2.1.1 Dénomination sociale

D A : « Wencan Holding (France) SAS ».

2.1.2 Siège social

D A Plantier de la Reine, 33240 Vérac.

2.1.3 Forme juridique et nationalité

D A 11 juin 2020
français.

2.1.4 Registre du commerce

D A est immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 884 496 647 R.C.S. Libourne.

2.1.5 Date d'immatriculation et durée

D A 23 juin 2020.

D A -vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf décision de prorogation ou de dissolution anticipée prise par décision de .

2.1.6 Objet social

D A objet, directement ou indirectement, en France et dans tous pays :

- mobilières dans toutes sociétés ;
- toutes prestations de services et de conseils en matière de gestion, ressources humaines, informatique, management, communication, finance, juridique, marketing et achats envers ses filiales et participations directes ou indirectes ;
- le, la fourniture de tout type A appartient ;
- et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement social ci-dessus et tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser directement A , son développement et son patrimoine social.

2.1.7 Exercice social

Le premier exercice social a A au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux (soit le 23 juin 2020) et sera clos le 31 décembre 2020. Les exercices suivants commenceront le 1^{er} janvier de chaque année et clôtureront le 31 décembre de la même année.

2.2 Informations relatives au capital social de l'Initiateur

2.2.1 Capital social

A la date de dépôt A cent quatre-vingt-treize millions trois cent dix mille (193.310.000) euros, divisé en cent quatre-vingt-treize millions trois cent dix mille (193.310.000) actions)!
intégralement libérées.

2.2.2 Forme des actions

Les actions sont nominatives.

Les actions sont inscrites aux comptes de leurs propriétaires dans les conditions et selon les modalités légales et réglementaires.

2.2.3 Droits et obligations attachés aux actions

D A
ordinaires jouissant toutes des mêmes droits.

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle liquidation.

FD&â€šHAQ&â€šUuÈADXR

A&â€šHAQ&â€šUuÈADXR

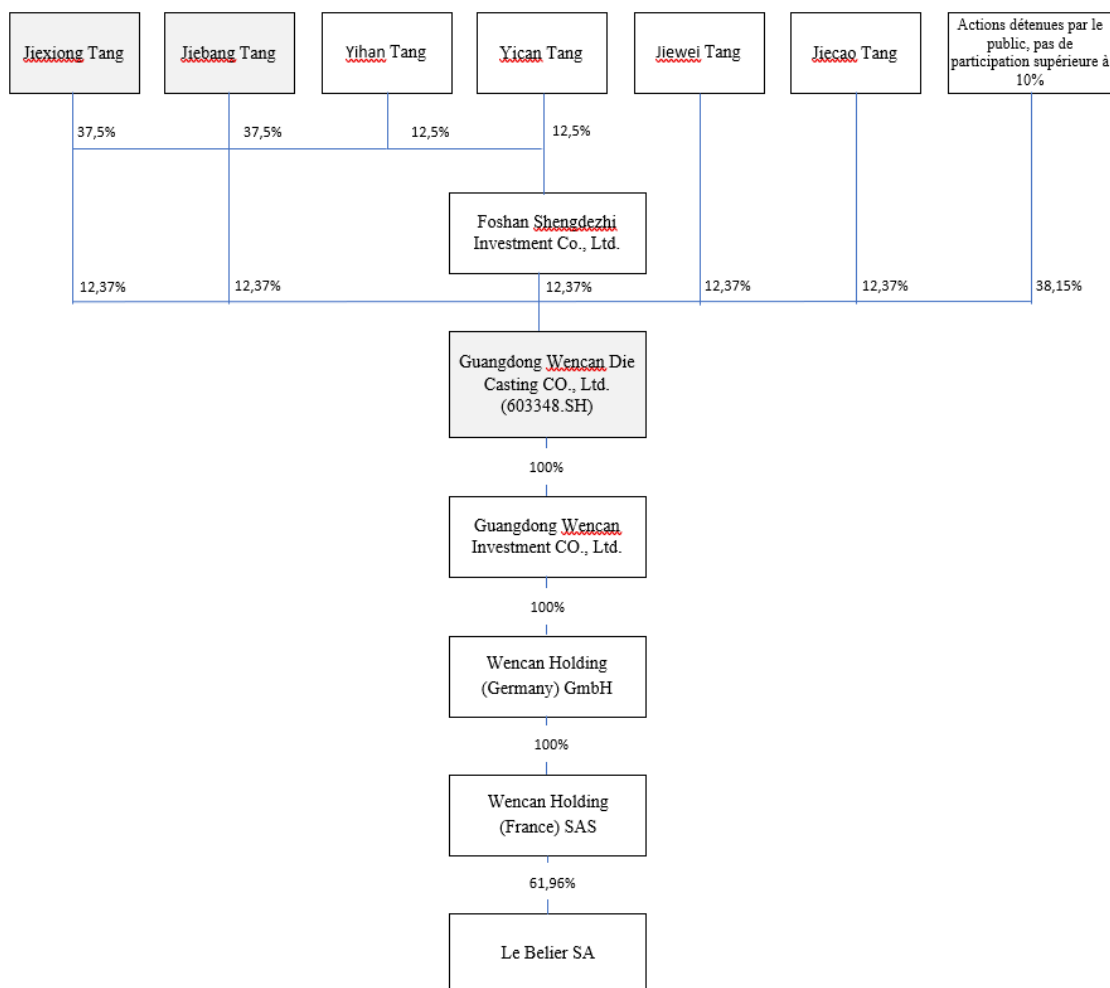
La société Wencan Holding (Germany) GmbH est elle-même détenue à 100% par la société de droit chinois Guangdong Wencan Investment Co., Ltd., qui est elle-même détenue à 100% par la société Guangdong Wencan Die Casting Co., Ltd., société de droit chinois, dont le siège social est situé East Side (Baimengqiao Section) of Heshun Lihe Road, Lishui County, Nanhai District, Foshan, Guangdong Province, Chine, immatriculée

91440600193813525E et cotée à la bourse de Shanghai sous le code 603348.SH (*Wencan*), de sorte que la A O & D actions de Wencan sont cotées à la bourse de Shanghai. Wencan est contrôlée actuellement à 61,85% par la famille Tang et est spécialisée

moulées sous pression.

Actionnaires de Wencan

A la date de dépôt du présent document, Monsieur Jiexiong Tang et Monsieur Jiebang Tang détiennent chacun directement 12,37% des actions de Wencan, et détiennent indirectement 12,37% du capital social de Wencan via A ; & & E Jiexiong Tang et Monsieur Jiebang Tang, ainsi que les personnes avec qui ils agissent de concert (à savoir Monsieur Jiewei Tang, Monsieur Jiecao Tang et Foshan Shengdezhi Investment Co., Ltd.) détiennent au total 61,85% du capital social de Wencan.



fej`c d`e`jki kfe Ne e

A la date de dépôt du présent document, le conseil d'administration de Wencan est composé de sept (7) administrateurs, dont trois (3) sont des administrateurs indépendants : Monsieur Jiexiong Tang (Président), Monsieur Jiebang Tang (Vice-Président), Monsieur Junmin Gao, Madame Manli Yi, Madame Hua Cheng (Administrateur Indépendant), Monsieur Guoxiang Wang (Administrateur Indépendant) et Monsieur Zongli Cheng (Administrateur Indépendant).

Direction de Wencan

La direction de Wencan est composée comme suit :

Nom	Fonction
Monsieur Jiexiong Tang	Président Directeur Général
Monsieur Junmin Gao	Vice-président, Administrateur
Madame Manli Yi	Vice-président, Administrateur
Monsieur Jing Zhang	Vice-président
Monsieur Shihua Li	Vice-président
Monsieur Long Shen	Vice-président
Monsieur Zhuoming Wang	Vice-président
Madame Shuyi Wu	Vice-président, Directeur Financier
Madame Yufeng Huang	Directeur Financier adjoint
Monsieur Shibo Liu	Secrétaire Général

j i`gkfe c kmk e Wencan

D Wencan consiste principalement en la recherche et le développement, la production et la vente de pièces automobiles de précision moulées sous pression en alliage d'aluminium et ses produits sont principalement utilisés dans les systèmes suivants : système moteur, système de transmission, système de châssis, système de freinage, pièces de structures et autres pièces automobiles de haut de gamme et moyenne gamme.

Wencan compte parmi ses principaux clients des fournisseurs internationaux de pièces automobiles, notamment ZF TRW, WABCO, VALEO, HALDEX, GETRAG, BOSCH, MAHLE et JATCO, ainsi que des constructeurs automobiles tels que notamment General Motors, Mercedes-Benz, Great Wall Motors, Volkswagen, TESLA, Geely, NIO, BYD.

Zone géographique	Répartition du chiffre d'affaires (en millions d'euros)
Chine	126,51
Europe	34,13

Amériques	20,63
-----------	-------

2.2.8 Pacte d'associés

A A
la date de dépôt du présent document.

2.2.9 Cotation des actions de l'Initiateur

D A marché réglementé ou autre.

2.2.10 Dividendes

D A , le premier exercice social ayant débuté le 23 juin 2020.

2.3 Administration, direction et contrôle de l'Initiateur

2.3.1 Président (articles 12 et 13 des statuts)

D A est représenté, géré et administré par un président (le *Président*) qui est une personne physique ou morale, de nationalité française ou étrangère, associée ou non de l A .

Le Président est nommé par décision de l associé unique ou de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

La durée des fonctions du Président est déterminée par la décision de associé unique ou de la collectivité des associés ayant procédé à sa désignation.

Il peut être révoqué à tout moment par décision de l associé unique ou de la collectivité des associés et sans qu'un juste motif soit nécessaire.

En cas de démission du Président, celle-ci ne sera effective qu'à l'issue d'un préavis d'une durée d'un mois, sauf accord de l associé unique ou de la collectivité des associés (statuant à la majorité simple) pour accepter une durée plus courte.

La rémunération du Président est fixée par décision de associé unique ou de la collectivité des associés.

Le Président assume, sous sa responsabilité, la direction de l A .

L A est représenté à l'égard des tiers par le Président, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l A , dans la limite de l'objet social et sous réserve des décisions pour lesquelles les dispositions légales ou les statuts A donnent compétence exclusive à l'associé unique ou à la collectivité des associés.

Les décisions des associés limitant ses pouvoirs sont inopposables aux tiers.

Dans les rapports avec les tiers, l A est engagé même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins que l A ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Président peut, sous sa responsabilité, donner toutes délégations de pouvoir à toutes personnes physiques ou morales de son choix, associées ou non de l A , pour un ou plusieurs objets déterminés, et doit prendre, à cet égard, toutes mesures nécessaires pour que soit respecté l'ensemble des stipulations des statuts A .

A la date de dépôt du présent document H A Monsieur Jiexiong Tang.

2.3.2 Directeur Général (article 14 des statuts)

Le Président peut être assisté par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, associé ou non, portant le titre de directeur général (le *Directeur Général*) et ayant les mêmes pouvoirs que le Président pour représenter l'Association à l'égard des tiers.

Le Directeur Général est nommé par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

La durée des fonctions du Directeur Général est déterminée par la décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés ayant procédé à sa désignation.

Il peut être révoqué à tout moment par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés et sans qu'un juste motif soit nécessaire.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président, le Directeur Général en fonction, le cas échéant, conserve ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

En cas de démission du Directeur Général, celle-ci ne sera effective qu'après l'issue d'un préavis d'une durée d'un mois, sauf accord de l'associé unique ou de la collectivité des associés (statuant à la majorité

- avec le Président) et toute décision impliquant, immédiatement ou à terme, une modification des statuts ;
- (b) toute décision d'augmentation, d'amortissement ou de réduction du capital ou de toute émission de valeurs mobilières ;
- (c) la désignation du ou des commissaires aux comptes, le cas échéant ;
- (d) toute décision relative à la répartition des dividendes, réserves ou primes ;
- (e) la distribution de dividendes, réserves ou primes ;
- (f) toute décision d'augmentation, d'amortissement ou de réduction du capital ou de toute émission de valeurs mobilières ;
- (g) toute décision relative à la répartition des dividendes, réserves ou primes ;
- (h) toute décision relative à la répartition des dividendes, réserves ou primes ;
- (i) toute stipulation d'avantages particuliers ;
- (j) toute stipulation d'avantages particuliers ;
- (k) toute stipulation d'avantages particuliers ;

En cas de pluralité d'associés, les associés détenant ensemble ou séparément plus de 40% du capital social ou des droits de vote, celui-ci peut être consulté à l'initiative du Président ou du Directeur Général ou prendre des décisions de sa propre initiative.

2.4.2 Mode de consultation des associés (article 17.3 des statuts)

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un associé peut se faire représenter par un autre associé justifiant d'un mandat. Tout mandataire peut détenir un nombre de mandat illimité mais ne peut en aucun cas se substituer une autre personne.

Tous moyens de communication (vidéo, webex, télex, fax, e-mail, etc.) peuvent être utilisés dans l'expression des décisions.

Toute décision des associés pourra prévoir la date à laquelle elle prendra effet et/ou les conditions de sa prise d'effet.

Les décisions collectives des associés sont prises, au choix de la personne à l'initiative de la consultation, (i) en assemblée générale réunie au siège social ou en tout lieu indiqué sur la convocation, (ii) par correspondance ou (iii) par la signature d'un acte, dans les conditions prévues ci-dessous.

Consultation en assemblée

En cas de consultation en assemblée, la convocation est faite par tous moyens cinq (5) jours au moins avant la date de la réunion.

La convocation indique l'ordre du jour et le texte des résolutions et tous documents nécessaires à l'information des associés sont mis à disposition des associés au siège de l'Association. L'Assemblée peut valablement délibérer sans que le délai de convocation ait été respecté si (i) tous les associés donnent leur accord écrit (y compris par courrier électronique ou par fax) ou (ii) tous les associés sont présents ou représentés.

L'Assemblée est présidée par le Président. A défaut, le Président élit son président. Le Président désigne un secrétaire, qui peut être pris en dehors de ses membres.

A chaque assemblée est tenue une feuille de présence et il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire.

L'auteur de la consultation peut consulter les associés en les réunissant en assemblée, étant entendu que ladite assemblée pourra être réunie par visio-conférence, téléconférence ou tout autre moyen moderne de communication.

Consultation par correspondance

En cas de consultation par correspondance, le texte des résolutions proposées, un bulletin de vote ainsi que les documents nécessaires à l'information des associés sont adressés à chacun par tous moyens à la dernière adresse A par l'associé ou, à défaut, à l'adresse indiquée à l'A au moment de la constitution de l'A pour les associés initiaux ou occasion de la procédure d'augmentation du capital en cas d'entrée d'un nouvel associé au cours de la vie sociale.

Les associés dont le vote n'est pas reçu par l'A dans un délai de huit (8) jours à compter de l'envoi des projets de résolutions sont considérés comme ayant refusé chacune des résolutions soumises à consultation. Le vote peut être émis par tous moyens.

La consultation est mentionnée dans un procès-verbal établi par le Président sur lequel est portée la réponse de chaque associé à la consultation.

Décisions établies par un acte

Les associés peuvent également être consultés par la signature d'un acte, ou de plusieurs actes rigoureusement identiques, signés par ensemble des associés ayant un droit de vote, avec mention de la communication préalable, s'il y a lieu, des documents nécessaires ou sur lesquels porte la décision.

2.4.3 Autres dispositions relatives aux décisions des associés (articles 17.4 et 17.5 des statuts)

Sauf dans les cas où il en est disposé autrement par une disposition légale impérative ou une stipulation des statuts A, les décisions collectives sont valablement prises, selon les modalités prévues à l'article 17.3 des statuts, à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés. Aucun quorum est requis.

A la date de dépôt du présent document A qu'un seul associé, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus aux associés par la loi ou certaines des dispositions des statuts A.

Les décisions sont prises personnellement par l'associé unique par la signature d'un procès-verbal de décision. Il ne peut pas déléguer ses pouvoirs à un tiers.

2.5 Description des activités de l'Initiateur

2.5.1 Principales activités

D A *holding* G participation au capital de la Société.

2.5.2 Salariés de l'Initiateur

A la date de dépôt du présent document A emploie aucun salarié.

2.5.3 Événements exceptionnels et litiges

A la date de dépôt du présent document ; -) l'A significative sur son activité, son patrimoine, ses résultats ou sa situation financière.

2.6 Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur

2.6.1 Données financières sélectionnées concernant l'Initiateur

D A : le 23 juin 2020. Son premier exercice social sera clos le 31 décembre 2020.

Le tableau ci-dessous contient, à titre indicatif, les données financières sélectionnées correspondant au bilan
A ((&

Wencan Holding (France) SAS

BILAN - IFRS

(en milliers d'euros)

30 Septembre 2020

ACTIF

Actifs non courants 144 079

Actifs courants 89 382

TOTAL ACTIF 233 461

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Capitaux Propres 192 598

Passif non courant 37 879

Passif courant 2 984

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES 233 461

Wencan Holding (France) SAS

COMPTE DE RESULTAT - IFRS

(en milliers d'euros)

30 Septembre 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES 0

2.6.2 Données financières simplifiées de la société Wencan

Les informations comptables et financières relatives à A étant limitées

A G, il convient principalement de se référer au groupe Wencan, et en particulier à sa société tête de groupe, Wencan. A ce titre, les états financiers simplifiés de la société Wencan sont intégrés dans la présente section.

Au 31 décembre 2019, Wencan avait un chiffre d'affaires total de 196,7 millions d'euros (1.538 millions de CNY), un bénéfice total de 9,84 millions d'euros (76,9 millions de CNY), un bénéfice net de 9,08 millions d'euros (71,0 millions de CNY) et un bilan - (/ 3,9 Mds CNY) pour l'année 2019⁵. Les informations financières sont présentées ci-dessous en yuan chinois (CNY).

Les états financiers de Wencan au 31 décembre 2019 ont été préparés selon les normes comptables chinoises (PRC GAAP) et chinois. Ces états financiers ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 20 avril 2020. H A inclus dans les états financiers consolidés de Wencan en juin 2020, le bilan et le compte de résultat consolidés simplifiés de Wencan au 30 juin 2020 (non audités) sont présentés ci-dessous, à titre indicatif.

Bilan consolidé simplifié de Wencan au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020 (non audité)

BILAN		
	Au 31/12/2019 (en CNY)	Au 30/06/2020 (en CNY) (non audité)
ACTIF		
Actif circulant (Current assets)	1.907.284.491,14	1.973.186.484,90
Disponibilités (Monetary funds)	753.087.915,45	1.354.313.813,25
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (Held-for-trading financial assets)	400.000.000,00	0
Créances (Accounts receivable)	359.948.576,79	290.399.801,17
Créances financières (Accounts receivable financing)	59.956.400,00	9.600.000,00
Avances (Advance payment)	5.635.814,53	5.486.892,46
Autres créances (Other receivable)	11.590.093,78	6.055.987,98
Inventaire (Inventory)	204.232.444,66	195.279.382,42
Autres actifs circulants (Other current assets)	112.833.245,93	112.050.607,62
Actif non circulant (Noncurrent assets)	2.023.896.978,38	2.003.950.992,98
Actifs immobilisés (Fixed assets)	1.367.695.714,92	1.340.599.604,41
Construction (Project in construction)	402.880.073,03	380.996.539,29

⁵ Données converties avec le taux de change EUR/CNY en vigueur au 31 décembre 2019, soit 7,82 CNY pour 1 EUR.

Immobilisations incorporelles (<i>Intangible assets</i>)	98.856.600,59	104.248.915,85
Dépenses différées à long terme (<i>Long-term deferred expenses</i>)	92.188.054,05	102.908.680,09
Actif d'impôt différé (<i>Deferred tax asset</i>)	53.246.434,68	52.317.616,71
Autres actifs immobilisés (<i>Other fixed assets</i>)	9.030.101,11	22.879.636,63
TOTAL ACTIF	<u>3.931.181.469,52</u>	<u>3.977.137.477,88</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres (B equities)	2.267.906.399,47	2.429.543.224,51
Capital social (<i>Share capital</i>)	221.012.106,00	231.599.621,00
Autres instruments de capital (<i>Other equity tools</i>)	202.259.066,57	147.528.330,18
Réserve de capital public (<i>Public capital reserve</i>)	1.229.268.671,24	1.435.324.998,65
Autres éléments du résultat global (<i>Other comprehensive income</i>)	447.876,05	495.272,74
J Surplus <i>reserve</i>)	27.680.504,02	27.680.504,02
Bénéfices non distribués (<i>Retained earnings</i>)	587.238.175,59	586.914.497,92
Passifs (Liabilities)	1.663.275.070,05	1.547.594.253,37
Passifs courants (<i>Current liabilities</i>)	806.415.847,34	866.349.657,70
Passifs non-courants (<i>Non-current liabilities</i>)	856.859.222,71	681.244.595,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>3.931.181.469,52</u>	<u>3.977.137.477,88</u>

Compte de résultat consolidé simplifié de Wencan au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020 (non audité)

COMPTE DE RESULTAT		
	Au 31/12/2019 (en CNY)	Au 30/06/2020 (en CNY) (non audité)
Total des produits (<i>Total revenue</i>)	1.537.710.088,22	644.488.103,07
Total des charges (<i>Total expenses</i>)	1.441.962.522,68	604.009.530,99
Total des bénéfices (<i>Total profits</i>)	76.939.731,84	37.851.916,32
Bénéfice net (<i>Net profit</i>)	71.034.496,45	34.414.703,83

2.6.3 Modalités de financement de l'Offre

9

G

G

A

9

G rais annexes) H G 0)0
94.242.710,22 euros.

Le financement des sommes totales A A
de 9 : Offre est réalisé par le recours de Wencan à ses fonds propres à hauteur
. (□ *Industrial Bank of China* et de Société Générale
pour le solde.

O *Industrial Bank of China*, un emprunt bancaire de 380 millions CNY
(environ 54 millions d'euros) sur une durée de 60 mois depuis le tirage. Le financement est garanti par : (i)
le nantissement par Wencan, en tant que garantie principale du prêteur, de la totalité de ses participations
dans Foshan SPV ; (ii) l'hypothèque par Wencan, en tant que garantie principale du prêteur, de certains
biens immobiliers de Wencan et de deux de ses filiales en Chine (et non des filiales de Le Belier).

D A
et d'autres banques, d'un montant maximum de 100 millions d'euros, dont 50 millions d'euros ont été et
seront utilisés pour l'Acquisition et l'Offre. Les détails sont les suivants : (i) un prêt à terme de 6 ans d'un
montant maximum de 30 millions d'euros ; (ii) un prêt à terme de 7 ans d'un montant maximum de 20
millions d'euros. Par ailleurs, l A
garantie principale des prêteurs, de la totalité de ses actions dans Le Bélier.

D G G
résultats de Wencan ou de ses filiales, ni sur ceux de Le Bélier.

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PRÉSENT DOCUMENT

A l'issue de la réunion tenue le 27 octobre 2020 et sera diffusé au plus tard la veille de la signature de la présente (28 du mois de novembre 2020) (-28 du mois de novembre 2020) -- . Le présent document est une copie simplifiée initiée par Wencan Holding (France) SAS et visant les actions de la société Le Bélier.

Le présent document ne doit pas être utilisé pour en altérer la portée. »

Monsieur Jiexiong TANG

Agissant en qualité de Président de Wencan Holding (France) SAS

